



Département du Gard (30)
Commune de La Rouvière

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pièce 4.3 : Règlement graphique – Plan La Rouvière

Echelle : 1/2 000^{ème}



- Légende**
- Zone du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 - Prescriptions graphiques du règlement**
 - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Servitude de mixité sociale (SMS)
 - Espaces boisés classés (EBC)
 - Mise en valeur des ressources naturelles du sol ou du sous-sol
 - Protection des itinéraires de promenades et de randonnées

- Prescriptions écologiques**
- Préservation des ripisylves
 - Préservation des zones humides

- Protections paysagères**
- Tampon paysager le long de la RD124
 - Protections des parcs et jardins

- Prescriptions ponctuelles**
- Arbres remarquables
 - Alignements d'arbres remarquables

Protections visant à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier certains éléments pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou paysager

- Protection d'éléments de patrimoine bâti

- Marges de recul des voiries départementales**
- Réseau de liaison - 25 m
 - Réseau de proximité - 15 m

- Informations du règlement**
- Constructibilité limitée aux abords de la RN106 – Loi Barnier
 - Classement sonore des infrastructures du réseau routier du Gard - 100 m
 - Classement sonore des infrastructures du réseau routier du Gard - 250m

- Informations complémentaires**
- Bâtiment non cadastré
 - Bâtiment
 - Parcelle cadastrale

0 100 200 m



Révision générale du PLU arrêtée le :

Alpicité
SARL APICITE
Avenue de la Chapelle
05 200 00000
Tél. 04 92 45 51 80
contact@apicite.fr
www.apicite.fr

